

À retourner signé avec votre acompte à :

ADONNANTE-NVB
Association loi 1901
**Boite postale 90222,
83406 HYERES CEDEX**

Fichier Pdf renseignable : vous pouvez saisir les informations dans les cases depuis votre ordinateur, les calculs se feront automatiquement.

Merci de transmettre une copie (scan ou impression "PDFcreator") par mail à adonnante@free.fr

Nombre de personnes dans le groupe :

RESPONSABLE DU GROUPE :

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Domicile Tél. Mobile

Courriel

Je souhaite m'inscrire au stage suivant :

du au

Coût du stage :

15 ans et plus : 105 € / jour X X =
(nb. pers.) (nb. jours)

moins de 15 ans * : 52,50 € / jour X X =
* Le jour de l'embarquement

TOTAL

- Je verse à titre d'acompte 30% du prix total, soit :
- Je m'engage à régler le solde à l'embarquement.

Modalités de paiement

- Chèque ou mandat postal à l'ordre de "Association ADONNANTE-NVB"
(chèque présenté à l'encaissement 30 jours avant le début du stage)
- Carte bancaire / virement : prendre contact (adonnante@free.fr)

- J'ai conscience de la nécessité d'embarquer dans des conditions de santé adaptées à la pratique de la voile et en ai informé les membres du groupe.
- J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription (page suivante) et les ai portées à la connaissance des membres du groupe.

Fait à le

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé"

LES AUTRES MEMBRES DU GROUPE

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Courriel Tél.

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Courriel Tél.

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Courriel Tél.

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Courriel Tél.

NOM Prénom

Né(e) le Profession

Adresse

Code Postal Ville

Courriel Tél.

- **Stagiaires mineurs** : ne peuvent participer au stage que les mineurs sous la responsabilité légale d'un adulte inscrit dans le même stage
- **Enfants de moins de 15 ans** : 1/2 tarif.

Conditions générales

Réservation

Votre réservation n'est effective qu'après le versement d'un acompte de 30 % accompagnant votre bulletin d'inscription. Cet acompte est remboursable sous condition* en cas de désistement de votre part. Le solde est payable à l'embarquement. Toute personne ne versant pas ce solde se verra refuser l'embarquement sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.

NOTA : si par suite d'avarie, ou de circonstances particulières (conditions météo, .../...), ADONNANTE se trouvait dans l'obligation d'annuler le stage, l'acompte serait remboursé dans son intégralité, sans cependant ouvrir de droits à une indemnité. Si cette annulation survenait pendant le déroulement du stage, un autre stage serait proposé à une date ultérieure.

* - *Désistement plus de 30 jours avant le début du stage : remboursement de l'acompte moins 30€ / personne pour frais administratifs*
- *Désistement moins de 30 jours avant le début du stage : aucun remboursement*

Tarif "groupe"

Le tarif "groupe" s'applique uniquement pour un groupe de 4 personnes minimum s'inscrivant en même temps (même bulletin d'inscription)

Désistement

Les défections ou abandons en cours de stage ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.

Assurances

Notre assurance responsabilité civile, contractée auprès de la MAIF, prévoit les garanties suivantes : dommages corporels et immatériels, dommages matériels et immatériels consécutifs à accident ou incendie, décès, invalidité, frais médicaux. Sur demande, une photocopie du contrat pourra vous être communiquée. Vous pouvez contracter une assurance complémentaire.

Les stagiaires doivent être titulaires d'une garantie responsabilité civile individuelle.

Participation aux frais

Le prix du stage (voir tarifs de la saison rubrique "Organisation des stages) comprend l'utilisation du voilier, la prestation de formation et les assurances, le gaz, les piles, l'essence du moteur hors bord. De plus, une caisse de bord (forfait de 24€ /jour/personne —prévoir la somme en espèces à l'embarquement) est constituée au départ par l'équipage pour les frais de port, de gazole et de nourriture de l'équipage et du skipper (les boissons alcoolisées et sorties à l'extérieur ne sont pas comprises)

Déroulement du stage

Le stage se déroule du premier jour à 9h au dernier jour à 17h. Il est recommandé, sans supplément, de dormir à bord la nuit précédant le 1er jour ; il est également possible sans supplément de dormir à bord la nuit du dernier jour (repas non prévus). Il est interdit de fumer à l'intérieur du bateau, seul le pont est réservé à cet usage. Tous participent à la vie du bord (préparation des repas, vaisselle, rangement, etc.). L'avitaillement est fait par l'équipage au début du stage.

Matériel à emporter

Tenues peu salissantes et peu fragiles. Un ciré (haut et bas), un coupe-vent, tennis (ou chaussures bateau), tee-shirt manches courtes et longues, pull ou sweat, short ou bermuda, maillots et serviette de bain, lunettes de soleil, casquette, crème de protection solaire, serviette de toilette. Tout votre équipement doit tenir dans un ou deux sacs souples.

Couchage : sur demande le couchage peut vous être fourni (drap, couette, housse de couette)

Santé

Il faut prendre ses dispositions concernant toute pathologie, allergie qui peuvent se trouver aggravées en mer. Il est impératif de se munir de ses propres médicaments pour chaque traitement.

En cas de problème de santé particulier, merci de prendre contact avant l'embarquement.,

ADONNANTE-NVB

Association loi 1901

Siège social : 10 rue des Récollets, 44200 NANTES